

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Opportunity, un compartiment de la sicav Belfius Smart

Classe E – Actions de capitalisation : BE6291314886

Le fonds est géré par Belfius Investment Partners.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Principaux actifs traités :

Obligations et autres instruments de dette, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux via des participations dans des organismes de placement collectif (ci-après dénommés "fonds d'investissement"). Ces fonds d'investissement sont sélectionnés sur la base de leur rendement attendu, de leur risque attendu et de la façon dont ils réagissent entre eux ainsi que par rapport aux évolutions des marchés financiers et les aspects ESG.

Stratégie d'investissement :

Le fonds a pour but de faire fructifier le capital de l'actionnaire à moyen terme via une gestion active du portefeuille, en limitant le plus possible les fluctuations du cours du fonds et de surperformer l'indice de référence. Dans ce cadre, un équilibre sera toujours recherché entre un rendement potentiel supplémentaire et les risques potentiels supplémentaires que cela entraîne.

Le fonds poursuivra son objectif en investissant essentiellement dans d'autres fonds d'investissement et fonds monétaires, s'il est jugé nécessaire, dans des liquidités et des instruments du marché monétaire. Le fonds sera investi principalement en parts de fonds d'investissement belges ou étrangers investissant eux-mêmes essentiellement en :

- obligations et/ou valeurs mobilières assimilables
- actions et/ou valeurs mobilières assimilables aux actions,
- et/ou liquidités et instruments du marché monétaire.

La part des actifs investie en actions est toujours minoritaire et pourra être réduite en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés financiers et afin de réduire le risque pour l'investisseur. En outre, le fonds pourra investir une partie de ses actifs en fonds d'investissement qui suivent eux-mêmes des stratégies spécifiques (telles que les matières premières ou autres opportunités). Néanmoins, ces investissements seront toujours minoritaires. Tant les fonds d'investissement détenus que les instruments financiers qui les composent pourront être libellés en toutes devises et feront ou non l'objet d'une couverture du risque de change, en fonction des attentes du gestionnaire quant à l'évolution des marchés. Les instruments financiers de ces fonds d'investissement pourront être émis par des émetteurs des différentes régions du monde, en ce compris les pays émergents.

L'exposition du compartiment aux valeurs fixes ou variables émises par des émetteurs réputés de bonne qualité (Investment grade : minimum BBB- ou équivalent) ainsi qu'aux instruments du marché monétaires et liquidités sera toujours supérieure à 50% de ce type d'actifs.

Le gestionnaire pourra faire varier la durée globale dans une fourchette de 0 à 10 ans en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n'a pas pour autant un objectif d'investissement durable. Ainsi, le fonds investit au moins 75% des actifs (hors liquidités et fonds ou instruments monétaires) dans des fonds qui, eux-mêmes, ont un objectif d'investissement durable et/ou promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les fonds d'investissements peuvent aussi bénéficier du Towards Sustainability Standards, ou s'être engagés formellement à en respecter les normes.

L'analyse des aspects ESG est intégrée dans la sélection et l'allocation des sous-jacents et couvre l'ensemble du portefeuille, à l'exclusion des dépôts, des liquidités et des fonds monétaires. La méthode de sélection utilisée pour les fonds sous-jacents se déroule en plusieurs étapes. Chaque actif est analysé en vue de vérifier le respect des exclusions légales. La liste des fonds disponibles à la sélection résulte d'une analyse des politiques d'exclusion des fonds et d'un screening des actifs pour vérifier que ces investissements sont bien en ligne avec la politique d'exclusion de Belfius IP. Une fois les fonds sélectionnés et investis par le fonds de fonds, un suivi régulier sera mis en place pour s'assurer que tous les actifs présents dans ces fonds respectent les critères de maintien en portefeuille.

Valeur de référence:

70% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return) & 30% MSCI World Net TR EUR Unhedged (Net Total Return).

Le fonds est géré de manière active et la valeur de référence utilisée est composée des indices ci-dessus.

Utilisation de l'indice:

- Dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
 - A des fins de comparaison de performance,
- Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice.

Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 0,5 % et 5 %.

Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Remboursement des actions : sur demande, chaque jour, en Belgique

Destination des revenus : Capitalisation

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque reflète le maximum entre la volatilité historique du fonds, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds et/ou la volatilité d'une allocation d'actifs équivalente à celle du fonds au moment du calcul. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Ce niveau de risque 4 découle essentiellement de l'exposition aux risques de taux, d'actions et de change.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée peut évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.
- **L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**
- **Risque de crédit :** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté.
- **Risque de change :** fluctuation favorable ou défavorable d'une autre devise dans laquelle des actifs sont libellés par rapport à une devise de référence.
- **Risques liés aux pays émergents :** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds.

Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

- **Risque lié aux produits dérivés :** leur utilisation comporte un risque lié à leurs valeurs sous-jacentes et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet de levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci ne peut pas être parfaite.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2,5 %
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	2,5%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,04 %
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation

Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

▪ **Risque d'inflation :** augmentation (ou diminution) généralisée du coût de la vie pouvant impacter la valeur nette d'inventaire.

▪ **Le risque de durabilité** fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie : Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, vous paierez moins. Renseignez-vous auprès de votre intermédiaire financier.

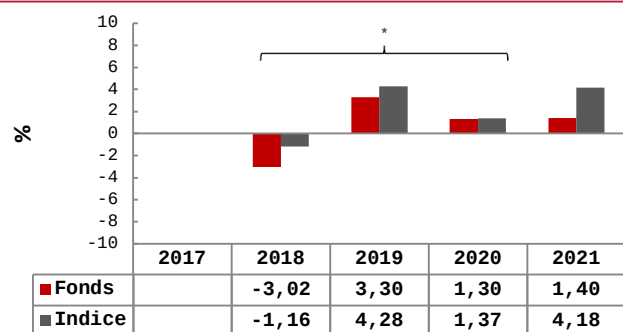
Frais courants :

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice comptable précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, excepté ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.belfiusip.be.

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels. *Performances réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Année de création de l'action : 2017

Devise : EUR

Indice : 70% Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 Year Index (Total Return) & 30% MSCI World Net TR EUR Unhedged (Net Total Return). Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice. Le choix de l'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps. Ainsi, la politique d'investissement a pu, dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, se référer à d'autres indices.

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: Belfius Banque.

Le service financier est assuré par Belfius Banque, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

Le fonds est une sicav de droit belge répondant aux conditions de la directive OPCVM.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Belfius Smart. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.belfiusip.be. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue

usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions, est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Belfius Investment Partners a adopté une politique de rémunération conforme à la législation belge et européenne applicable aux sociétés de gestion. La politique de rémunération de Belfius Investment Partners a pour objectif de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, veillant à décourager une prise de risque excessive ou incompatible avec les profils de risque des fonds gérés.

De plus amples informations sur la prise en compte du risque de durabilité et de ses impacts dans la politique de rémunération de Belfius Investment Partners, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des règles de versement, de l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et de ses versements, sont consultables sur le site de Belfius Investment Partners (<https://www.belfiusip.be/fr/politique/index.aspx>) et en version imprimée sur demande et gratuitement.

La responsabilité de Belfius Investment Partners ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers. Belfius Investment Partners est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2022.